

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

24/03/2022

AFFICHEE LE :

24/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

13 avril 2022

L’an deux mil vingt deux, le 30 mars, à 20 h 00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Christophe CURTAT.

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Véronique VASTEL, Chantal HENRY.

PROCURATIONS : Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Christophe LEGENDRE à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Véronique VASTEL à Joël JEANNE.

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D’ÉLÈVES ET AUX PROJETS ÉDUCATIFS EN FAVEUR DES JEUNES DE LA VILLE DE MONDEVILLE

DELIBERATION N° **DELIB-2022-037**

RAPPORTEE PAR : Madame Axelle MORINEAU

La ville de Mondeville affirme le rôle important tenu par les associations de parents d'élèves en faveur des élèves ou des parents d'élèves et les accompagne par des subventions. Leur volume global est déterminé par le budget voté chaque année par le Conseil Municipal.

Suite à leur demande, il est proposé de soutenir les actions de :

- La Maison des lycéens du lycée Jules Verne,
- Le foyer socio-éducatif du collège Gisèle Guillemot,
- Les associations de parents d'élèves des écoles de Mondeville, du Centre, de Langevin et des Tilleuls.

Les montants proposés tiennent compte des demandes formulées par les associations, de la motivation de leurs demandes (projets spécifiques ou pas) et de l'état de leurs comptes (livrets d'épargne éventuels) :

Association	Soutien versé en 2021	Proposition 2022
Maison des lycéens Jules Verne	480	300
Foyer collège Gisèle Guillemot	400	400
APE du Plateau	150	150
APE du Centre	300	300
APE de Langevin	300	300
Montant total	1630	1450

Par conséquent,

Vu l'article L. 1611-4 du code des collectivités territoriales,

Après consultation de la commission Enfance, Education, Jeunesse du 21 mars 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le versement des subventions proposées ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte s'y rapportant.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT